



Les Vignerons De Beauregard

Association L V D B, Sauvegarde du patrimoine viticole
Georges Clemenceau - BP 80
69565 Saint Genis Laval Cedex

Page 1 sur 4

P-V de l'Assemblée Générale du 25 janvier 2019

19h00, salle d'Assemblée des Barolles à Saint-Genis-Laval

Etat des présences

Présents : 156 marraines ou parrains

Représentés : 66

Soit un **quorum** de **73 %** (222 présents ou représentés sur 305 membres)

Michel Banvillet, Président de l'Association, déclare ouverte l'Assemblée Générale 2019, en présence de M. Roland Crimier, Maire de Saint Genis Laval et de plusieurs de ses adjoints. Pierre Zacharie, président d'honneur procède à la sympathique cérémonie de transmission du « sceptre » à trois vrilles, au nouveau président.

Rapport moral

Michel BANVILLET

Il remercie la municipalité pour sa présence non seulement ce soir mais aussi sur le terrain pendant l'année au cours des travaux. La mise à disposition de cette salle d'assemblée nous permet de nous réunir dans de bonnes conditions.

Le président adresse à tous les présents ses vœux de bonne et belle année 2019. Souhaitant à chacun beaucoup de moments de cette joie que l'on partage entre amis(es)... vigneron(ne)s, ou dans le travail... de nos vignes ou autour d'un verre... de notre vin ; également une bonne santé indispensable pour profiter pleinement de ces moments... en évitant les excès ; et de la réussite dans vos projets... en particulier ceux qui concernent Beauregard.

Il constate avec plaisir l'intérêt toujours aussi vif des adhérents pour notre patrimoine viticole commun Saint-Genois, doublé de celui porté à la vie de notre association dont l'année écoulée qui va être retracée ce soir, en particulier, au cours d'une vidéo très dynamique de Michel Lacaille-Desse.

Il retrace les moments importants de l'année 2018 en soulignant les événements tant associatifs que naturels les plus **riches en émotions**.

Le C.A. s'est réuni trois fois

- Le 21 mars, **passation du sceptre de président, P. Zacharie élu président d'honneur**. Accueil des deux nouveaux membres du bureau (Anne Bonfort et Lucien Boucheras), préparation de l'étiquetage et de la distribution des bouteilles en avril, déclarations et modifications administratives.
- 27 juin, suivi des travaux, gestion des adhérents et des dernières distributions, préparation journées du patrimoine ;
- Le 5 décembre bilan des activités de l'été (surveillance terrain, événements climatiques, journées patrimoine, vendanges) et préparation du bilan pour l'AG 2019 : budget prévisionnel et cotisation 2019.

Le bureau s'est réuni 2 fois :

- 25 septembre 2018 (bilan des vendanges) et 7 janvier 2019 (préparation de l'AG) beaucoup d'échanges par mail tout le long de l'année.

Événements climatiques du 15 juillet 2018

Saint-Genis a été épargné par **la grêle qui a ravagé tout Millery** avec des conséquences très difficiles pour notre viticulteur Régis Descotes. Nous avons essayé de le soutenir le mieux que l'on pouvait.

Pendant l'été :

- **Surveillance des vignes** et des terrains (problème de grillage détérioré, sans note remerciement aux services techniques de la ville qui ont rapidement réparés les grillages)
- **Suivi de la maturation** (cf. plus loin)
- **Les deux dates des vendanges** (cf. plus loin)
- **Journée du patrimoine : 16 septembre 2018**, 3 visites de nos vignes par Jean Blanc et une visite du château par Pierre Zacharie. Dégustation de nos vins en partenariat avec la mairie devant le nymphée. Des visiteurs parfois éloignés mais toujours intéressés.
- **Fermeture du CADEC :**

Au-delà des émotions, le C.A. des vignerons de Beauregard s'est interrogé sur les conséquences en terme de perte de services apportés par le Cadec. Différentes réunions à la Mairie ont permis de lever des incertitudes quant à nos besoins en location de matériel par exemple. Pour d'autres besoins, nous avons pu trouver des ressources internes et en dernier recours, avons financé des services extérieurs.

Vote : le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité

Jean Noyer, vidéo Michel L-D, Hervé Du Chaffaut et Jean Blanc

[Jean Noyer](#)

Jean commente l'audio-visuel réalisé par Michel Lacaille-Desse qui permet de voir de façon vivante les principaux travaux réalisés : tailles, écimage, étiquetage des bouteilles et mise en cartons, distribution, et vendanges.

Pour 21 interventions, hors vendanges, 180 personnes ont participé au moins une fois = 486 heures. Pour les vendanges, 60/70 personnes ont participé pour environ 100 h/samedi.

Dans les travaux au cours de l'année ce sont une trentaine de personnes qui ont travaillé plusieurs séances. Merci à leurs courageuses interventions.

La production de cette année 2018 peut être considérée comme très importante.

Possibilité de 3000 cols de chaque cépage, soit 400 cartons de chaque cépage, et une réserve conséquente. Autrement dit, une distribution de 2 bouteilles par cep, i.e. 6 blancs et 6 rouges pour 6 ceps parrainés, soit 4800 cols en 800 cartons. Une réserve sera donc disponible. Elle sera conservée chez Régis Descotes.

Cette réserve servira pour les diverses réunions de Bureau, du CA, de l'AG, travaux divers, remerciements, et surtout conservation en cas de récolte future faible.

La qualité sera certainement au rendez-vous avec un degré alcoolique de 13° pour le gamay rouge et de 12° pour le chardonnay blanc.

Hervé du Chaffaut

Maturité optimale du raisin en vue de la vendange

La détermination de la date optimale de récolte est l'élément primordial qui conditionne la qualité du vin à élaborer.

Pour arriver à cette hypothèse Pierre Mongoin a effectué un prélèvement de grappes sur chaque parcelle (gamay et chardonnay) une fois par semaine et à 4 reprises, avant la date présumée de la récolte.

Ainsi des analyses de moût de raisin ont été faites et ont permis de connaître au fur et à mesure des semaines, l'évolution des teneurs en sucre (alcool en puissance) et des acidités totales et pH (équilibre acido-basique du raisin). Les résultats ainsi obtenus ont permis de décider de la date des vendanges du chardonnay au 8 septembre.

Le gamay n'ayant pas atteint à cette période un degré suffisant et une acidité acceptable nous a contraint à attendre. Une semaine de plus a été nécessaire pour atteindre un optimum de maturité avec un rapport sucre/acidité bien équilibré.

Le 15 septembre a donc eu lieu cette vendange du gamay.

Jean Blanc

Nous rappelle l'existence de chauve-souris (pipistrelle) dans le parc de Beauregard ou environs. Il faut les protéger car elles se nourrissent de ravageurs de la vigne, par exemple les vers de la grappe..

Vote : le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité

Rapport financier 2017

Pierre Pinaud (excusé remplacé par Fred Thiollier)

Bilan : Actif = Passif = **23 679,70 €**

Comptes charges et produits novembre 2017 à Octobre 2018

- **Charges = 10 580,32 €**, dont : Vinification Conditionnement = 4 154,80 €, Façons culturales = 1 779,53 €, Frais d'A.G. et vendanges = 865,82 €, Assurances = 433,31 €, Frais de Bureau = 292,23 € Etiquettes = 1 105,62 €, Produits pour la vigne = 577,61 €, Achats divers = 453,98 €, Amortissement = 806,45 €, Excédent Recettes = **110,97 €**
- **Produits = 10 580,32 €**, dont :
 - produits financiers = 78,32 € et cotisations = 10502,00 €

Vote : le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Explication du montant des cotisations 2019

Fred Thiollier

Le montant de la cotisation 2019 est proposé par Fred sur la base d'un budget prévisionnel de dépenses à 14 800 €. Le cout par carton (800 cartons) est de 18,5 € mais comme il sera distribué 2 cartons, la cotisation pour six ceps est de 37 € (donnant droit à 12 bouteilles). 74 € pour 12 ceps et 111 € pour 18 ceps.

Vote : le budget de parrainage est voté à l'unanimité

Renouvellement du C.A.

Michel Banvillet

Renouvellement de six membres du Conseil d'Administration

Cette année sont sortants : Philippe AGNIEL, Michel BANVILLET, Jacques de la CHAPELLE, Fernande DULAC, Jean-Claude MARÇON, Anne YVERT.

Les six membres sortant se présentent à nouveau aux suffrages de l'Assemblée.

Votes : Les six membres qui se représentaient sont réélus à l'unanimité.

Monsieur le Maire, invité par le président a clôturé la réunion. Il constate la vitalité de l'association qu'il encourage à poursuivre dans cette voie. N'étant pas très fort en chimie, il préfère retenir la cause des pipistrelles de Beauregard comme un clin d'oeil au développement durable.

Le verre de l'amitié préparé par Hervé du Chaffaut et son équipe féminine sur les conseils de Fred Thiollier, a permis de continuer les échanges agréablement tout en appréciant notre vin blanc et notre vin rouge.

Le 2 février 2019

le président, Michel BANVILLET

les secrétaires, Hervé du Chaffaut et Abel Mourlon

Site internet : <https://lvdb69230.wixsite.com/lvdb69230>

Il a été ouvert depuis bientôt 2 ans en utilisant une ressource interne.

P.S. (1) :

Merci à Pascal DUHAMEL qui a pris une vidéo le 15/09/2018 : les vendanges de gamay vues d'en haut avec un drone. Il nous propose de la visualiser par le lien internet ci-dessous :
<https://www.youtube.com/watch?v=8RVkhEakJ5g>

P.S. (2) :

Les 83 amis(es) qui ont oublié de régler leur cotisation 2019, peuvent le faire (par chèque) via Fred THIOLLIER 93 route de Vourles SGL ou en mettant le chèque dans une enveloppe via la boîte aux lettres de la Mairie (boîte au nom des Vignerons)

Rappel : 6 ceps = 37 €, 12 ceps = 74 €, 18 ceps = 111 €

Merci aux 222 amis(es) qui sont, en ce moment, à jour de leur cotisation 2019.